

PERIGUEUX

Mise en location de la Résidence La Domus – Campniac 11, rue André Eymard

Les futurs locataires de la résidence la Domus sont invités à prendre les clés de leur logement neuf au cours de l'après-midi du **Jeudi 27 août 2020**, à partir de 14h.

Situé à proximité de la voie verte, dans le quartier Vésone à Périgueux, l'ensemble est composé de 10 appartements avec des T2, des T3 et des T4. Les places de parking sont privatisées.

Conformes à la réglementation thermique 2012, ces logements sont économes en consommation énergétique. Le chauffage et l'eau chaude sont alimentés par le gaz naturel. Les menuiseries extérieures sont en bois, les placards aménagés. La résidence est raccordée au réseau égoût communal.

Les logements sont « accessibles » et peuvent être équipés de façon à recevoir des personnes à mobilité réduite.

D'un point de vue architectural, cette opération d'aspect contemporain est atypique : au-delà de son bardage métallique, elle a été conçue comme un hybride entre collectif et individuel : chaque appartement dispose d'un jardin (pour ceux en rez-de-chaussée) ou d'une terrasse (pour ceux à l'étage). Les logements sont traversants pour assurer la ventilation naturelle et capter la lumière.

> Les surfaces et loyers mensuels hors charges à titre indicatif :

- T2 : à partir de 47 m² pour un loyer mensuel à partir de 248 €
- T3 : à partir de 61 m² pour un loyer mensuel à partir de 336 €
- T4 : à partir de 96 m² pour un loyer mensuel à partir de 502 €

Les loyers sont conventionnés et peuvent donner droit à l'aide personnalisée au logement (APL) en fonction des revenus du ménage.

> Le coût total de cette réalisation s'élève à 1 806 130 € financé par :

- Des emprunts auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour 1 376 000 €
- Un emprunt auprès de Alliance Territoires pour 15 000 €
- Une subvention du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine pour 30 000 €
- Une subvention de l'Etat pour 45 605 €
- Une subvention du Conseil Départemental de la Dordogne pour 15 000 €
- Une subvention de la Ville de Périgueux pour 15 000 €
- Une subvention du Grand Périgueux pour 15 000 €
- Une subvention du Fonds National Archéologie Préventive pour 162 249 €
- Le restant étant couvert par des fonds propres

> Architecte : CoCo architecture – 24250 CENAC ET ST JULIEN

PERIGORD HABITAT, c'est :

- 9 460 logements sociaux, foyers compris
- 17600 locataires logés
- 170 communes d'implantation
- 157 salariés
- 49 millions d'euros de budget de fonctionnement
- 32 millions d'euros de budget d'investissement

C'est aussi **5 agences délocalisées** au service des locataires :

AGENCE DU GRAND PERIGUEUX

48 rue Gambetta
CS 70118
24054 PERIGUEUX
tél 05 53 02 74 90
grand.perigueux@perigordhabitat.fr

AGENCE DE PERIGUEUX

48 rue Gambetta
CS 70118
24054 PERIGUEUX
tél 05 24 52 00 70
ville.perigueux@perigordhabitat.fr

AGENCE DE SARLAT

35 avenue Thiers
CS 80219
24206 SARLAT LA CANEDA CEDEX
tél 05 53 28 64 50
sarlat@perigordhabitat.fr

AGENCE DE BERGERAC

6/8 Rue Professeur Testut
Place du Foirail- CS 21018
24112 BERGERAC CEDEX
tél 05 53 63 90 10
bergerac@perigordhabitat.fr

AGENCE DE NONTRON

22 Rue de Verdun
CS 30111
24300 NONTRON
tél 05 53 60 60 30

nontron@perigordhabitat.fr

Collectivité de rattachement : Syndicat Mixte Ouvert du Logement Social (SMOLS)

Président : Germinal PEIRO

Directrice Générale : Séverine GENNERET

Contact presse : Hayat MENDIL - 05.53.02.61.24